



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Tahiti Faa'a, le 14 Juin 2023

Vu le projet de réduction de créneaux de prévol et d'assistant organique,

Vu l'absence d'études sur les impacts directs d'un tel projet sur la sécurité au sein de l'espace aérien de la Polynésie française,

Vu l'absence de formation ATFCM des chefs de tour,

Vu l'absence de mesures de régulation afin de protéger les surcharges,

Vu les conséquences directes en terme de responsabilité pour le chef de tour et pour les contrôleurs sur position,

Vu la non-convocation de chefs de tour et d'experts représentant les contrôleurs aux 2 réunions « GT effectifs »,

L'UNSA ICNA et l'USAC CGT ne cautionnent pas la mise en place du projet « TDS 32H et TDS 32H dégradé » par le service de la circulation aérienne de l'organisme de Tahiti Faa'a.